

Avis d'arrêt des prises de jeux et résiliation des règlements des jeux de grattage de La Française des jeux accessibles par internet dénommés « RAIN DIAMONDS », « MYSTERES MARINS », « BONNE ANNEE », « ROUTE DES VACANCES », « JUNGLES DES MYSTERES » et « LE 3 EN 1 »

Article 1

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « RAIN DIAMONDS » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « RAIN DIAMONDS » fait le 15 janvier 2018, modifié de 20 janvier 2018 et le 7 mai 2021 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 6 mars 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « RAIN DIAMONDS » fait le 15 janvier 2018, modifié de 20 janvier 2018 et le 7 mai 2021 est résilié à compter du 7 mars 2023.

Article 2

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « MYSTERES MARINS » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MYSTRERES MARINS » fait le 27 janvier 2021 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 6 mars 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « MYSTRERES MARINS » fait le 27 janvier 2021 est résilié à compter du 7 mars 2023.

Article 3

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « BONNE ANNEE » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « BONNE ANNEE » fait le 13 septembre 2022 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 6 mars 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « BONNE ANNEE » fait le 13 septembre 2022 est résilié à compter du 7 mars 2023.

Article 4

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « ROUTE DES VACANCES » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « ROUTE DES VACANCES » fait le 24 mai 2022 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 6 mars 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « ROUTE DES VACANCES » fait le 24 mai 2022 est résilié à compter du 7 mars 2023.

Article 5

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « JUNGLE DES MYSTERES » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « JUNGLE DES MYSTERES » fait le 10 mai 2021 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 6 mars 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « JUNGLE DES MYSTERES » fait le 10 mai 2021 est résilié à compter du 7 mars 2023.

Article 6

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « LE 3 EN 1 » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « LE 3 EN 1 » fait le 15 décembre 2021 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 27 mars 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « LE 3 EN 1 » fait le 15 décembre 2021 est résilié à compter du 28 mars 2023.

Fait le 6 février 2023,

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri